

Communiqué de Presse

Rapport Climat 2019 : Total réévalue son adhésion aux associations professionnelles en fonction de leur position sur le climat

Paris, le 8 novembre 2019 – Dans le cadre de son 4^{ème} rapport *Intégrer le climat à notre stratégie*, publié aujourd'hui, Total a évalué les 30 principales associations professionnelles dont il est membre, afin de s'assurer de leur alignement avec les positions du Groupe sur le climat, notamment sur les 6 points-clés suivants :

- **La position scientifique** : pour Total, le lien entre les activités humaines et le changement climatique est un fait établi.
- **L'Accord de Paris** : Total reconnaît l'Accord de Paris comme une avancée majeure dans la lutte contre le réchauffement climatique et soutient les initiatives des États parties prenantes pour atteindre les objectifs de cet accord.
- **La tarification du carbone** : Total considère qu'il est nécessaire de mettre en place une tarification du carbone afin de stimuler l'efficacité énergétique, de soutenir les technologies à faible émission de carbone et de mettre en place des solutions de puits de carbone nécessaires à la neutralité carbone.
- **Le rôle du gaz naturel** : Total considère que le gaz naturel, en particulier en remplacement du charbon, est un élément clé de la transition énergétique. Le Groupe soutient les politiques visant à réduire les émissions de méthane, de la production à la consommation de gaz naturel, et en particulier les initiatives visant à la réduction du torchage, comme l'initiative *Zero Routine Flaring* de la Banque mondiale.
- **Le développement des énergies renouvelables** : Total soutient les politiques, initiatives et technologies visant à promouvoir le développement des énergies renouvelables. Total soutient d'autre part le développement des biocarburants durables.
- **Le développement du CCUS (*Carbone Capture, Utilization and Storage*)** : Total soutient le développement du CCUS, indispensable à l'atteinte de la neutralité carbone durant la seconde moitié du siècle comme le prévoit l'Accord de Paris.

À l'issue de cette revue, Total a décidé de ne pas renouveler son adhésion à l'*American Fuel & Petrochemical Manufacturers*. Pour 3 autres associations (l'*American Chemistry Council*, l'*American Petroleum Institute* et la *Canadian Association of Petroleum Producers*), identifiées comme « partiellement alignées », Total maintient son adhésion en vue de faire évoluer leurs positions de l'intérieur, mais se tient prêt à reconsidérer sa participation en cas de désaccord persistant.

« Sur le sujet du climat, les attentes des consommateurs et de la société civile sont élevées. Je suis convaincu que la transparence et la confiance entre tous les acteurs sont indispensables pour apporter une réponse collective au défi du changement climatique », a déclaré Pouyanné, Président-Directeur Général de Total. « Dans ce contexte, notre politique vis-à-vis des associations professionnelles est un gage de cohérence et de crédibilité. La transparence ne peut que renforcer l'action des entreprises qui jouent un rôle clé dans les débats sur les moyens d'atteindre les objectifs de l'Accord de Paris. »

La participation de Total à des associations professionnelles est encadrée par une « *charte éthique du lobbying* » publiée sur le site internet www.total.com.

À propos du 4^{ème} rapport *Intégrer le climat à notre stratégie* :

L'ambition de Total est de devenir la major de l'énergie responsable, en fournissant au plus grand nombre une énergie plus abordable, plus disponible et plus propre.

Depuis 2016, Total publie chaque année un rapport intitulé *Intégrer le climat à notre stratégie* à destination de l'ensemble de ses parties prenantes. Ce document explique comment la stratégie du Groupe intègre le sujet climatique pour concilier deux grands Objectifs de Développement Durable de l'ONU : l'accès à l'énergie pour tous et la lutte contre le changement climatique.

Dans le rapport 2019, l'ensemble des actions et des engagements de Total sur le climat est structuré autour des 4 axes stratégiques du Groupe :

- **Gaz naturel** : étendre notre présence sur toute la chaîne, réduire nos émissions de méthane et améliorer l'efficacité énergétique du GNL.
- **Électricité bas carbone** : se développer sur la partie non régulée de la chaîne de valeur (i.e. hors transport d'électricité), de la génération électrique – sur bases renouvelables ou gaz – à la vente au client final en passant par le stockage d'électricité (batteries, hydrogène).
- **Produits pétroliers** : renoncer au pétrole cher, diminuer les émissions de nos installations, promouvoir l'usage économe du pétrole et les biocarburants durables.
- **Neutralité carbone** : développer des activités contribuant à la neutralité carbone, en proposant des services d'efficacité énergétique à nos clients ainsi qu'en investissant dans des puits naturels de carbone (forêts, zones humides...) et dans le CCUS (captage, stockage et valorisation du CO₂).

Pour chacun de ces axes, une revue des actions et des progrès, par rapport à l'édition 2018, est présentée.

Engagé dans une démarche de progrès continu, Total rend compte de ses résultats et détaille les méthodologies retenues. Pour en faciliter l'évaluation par ses parties prenantes, le Groupe veille à s'appuyer sur les meilleures pratiques en termes de *reporting*. Ce rapport publie, entre autres indicateurs, les données liées aux émissions de gaz à effet de serre du Groupe depuis 2015. Pour 2018, ces émissions sont de 42 MtCO₂e sur les installations Oil & Gas opérées¹.

Retrouvez le rapport [Intégrer le climat à notre stratégie](#) sur le site internet de Total.

À propos de Total :

Total est un acteur majeur de l'énergie, qui produit et commercialise des carburants, du gaz naturel et de l'électricité bas carbone. Nos 100 000 collaborateurs s'engagent pour une énergie meilleure, plus sûre, plus abordable, plus propre et accessible au plus grand nombre. Présent dans plus de 130 pays, notre ambition est de devenir la major de l'énergie responsable.

Total Contacts :

Relations Médias : +33 1 47 44 46 99 | presse@total.com | @TotalPress
Relations Investisseurs : +44 (0)207 719 7962 | ir@total.com

¹ Scope 1 (émissions directes des installations) et Scope 2 (émissions indirectes liées aux installations)

Avertissement :

Ce communiqué de presse est publié uniquement à des fins d'information et aucune conséquence juridique ne saurait en découler. Les entités dans lesquelles TOTAL S.A. détient directement ou indirectement une participation sont des personnes morales distinctes et autonomes. TOTAL S.A. ne saurait voir sa responsabilité engagée du fait des actes ou omissions émanant desdites sociétés. Les termes « Total », « Groupe Total » et « Groupe » qui figurent dans ce document sont génériques et utilisés uniquement à des fins de convenance. De même, les termes « nous », « nos », « notre » peuvent également être utilisés pour faire référence aux filiales ou à leurs collaborateurs. Ce document peut contenir des informations et déclarations prospectives qui sont fondées sur des données et hypothèses économiques formulées dans un contexte économique, concurrentiel et réglementaire donné. Elles peuvent s'avérer inexactes dans le futur et sont dépendantes de facteurs de risques. Ni TOTAL S.A. ni aucune de ses filiales ne prennent l'engagement ou la responsabilité vis-à-vis des investisseurs ou toute autre partie prenante de mettre à jour ou de réviser, en particulier en raison d'informations nouvelles ou événements futurs, tout ou partie des déclarations, informations prospectives, tendances ou objectifs contenus dans ce document.